



5^e & 6^e séances plénières
matin & après-midi

Arguant de leur vulnérabilité budgétivore, les petits États insulaires rejettent l'utilisation du revenu par habitant pour calculer le niveau de développement d'un pays et lui barrer l'accès aux prêts concessionnels

Le recours au concept de revenu par habitant pour évaluer le niveau de développement d'un pays et, par conséquent, lui accorder ou non l'accès aux prêts concessionnels a, une nouvelle fois, dominé aujourd'hui, les débats de la troisième Conférence internationale des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement (PEID) qui se tiennent depuis le 1^{er} septembre, à Samoa, petit État insulaire du Pacifique. Convaincu de l'argument de « la vulnérabilité budgétivore », le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a proposé qu'un « statut spécifique » soit créé pour les PEID sortis de la catégorie des pays les moins avancés (PMA).

Avec ce calcul du revenu annuel par habitant, on voudrait nous faire croire que des pays comme le mien sont aussi riches que la Chine et l'Inde, disait déjà hier le Ministre des affaires étrangères de Saint-Vincent-et-les-Grenadines face à « cette incongruité évidente » dont s'est servie la communauté internationale pour exclure de nombreux pays pauvres de la liste des PMA. Plusieurs des 29 PEID que compte le monde sont désormais classés dans la liste des pays à revenu intermédiaire alors que leur petite taille, leur éloignement des marchés mondiaux et leur grande vulnérabilité aux chocs économiques et naturels exogènes nécessitent des politiques de développement coûteuses et budgétivores.

Hier, le Premier Ministre de la Barbade donnait l'exemple de l'ouragan Ivan, qui a causé à son pays des dégâts évalués à 200% de son produit intérieur brut (PIB). Or, un grand nombre de pays insulaires vulnérables sont privés d'un accès aux prêts concessionnels du fait du critère du revenu par habitant.

Si déjà dans un pays développé doté d'abondantes ressources, le revenu par habitant peut paraître surprenant pour l'homme ou la femme qui cherche un travail, ou qui veut acquérir un logement ou obtenir un crédit pour créer sa petite entreprise, imaginez alors la déception « gigantesque » que ressent un habitant des PEID, a dit aujourd'hui d'un ton tendu le Premier Ministre de la Barbade. Cet habitant vit, s'est-il expliqué, dans un pays où le chômage règne en maître et où les demandes pour l'accès à la santé, à l'éducation, à des loyers abordables et à des infrastructures de base restent vaines et ponctuent la triste mélodie qui rythme sa vie quotidienne.

Le temps est venu pour de nouvelles approches qui aideraient les pays à revenu intermédiaire à accéder aux prêts concessionnels, a-t-il estimé, en rappelant que des mécanismes sont déjà proposés dans le Programme d'action de la Barbade de 1994 et dans la Stratégie de Maurice qui date de 2005.

Le Premier Ministre de la Barbade a invoqué le concept de « collectivité des PEID » et a appelé ces pays à parler d'une même voix sur la scène internationale. Il nous faut des entités institutionnelles dans les trois régions des PEID qui serviraient d'intermédiaire pour l'accès aux ressources financières, a-t-il préconisé. Le représentant du Suriname a quant à lui appelé les Nations Unies « à enclencher la réévaluation du critère

du revenu par habitant et à plaider la cause devant les institutions financières internationales qui doivent remplacer ce critère par des principes et des normes qui tiennent compte du développement durable ». Le critère actuel est en effet inadéquat, a acquiescé le représentant de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), car il ne tient pas compte des inégalités persistantes dans ces pays.

Le vrai défi qui se pose aux PEID est celui de l'accès aux ressources, a aussi reconnu le représentant du Sri Lanka. En tant que Président en exercice du Commonwealth, il a attiré l'attention sur des propositions « novatrices » dont le potentiel pour simplifier les modalités d'accès des PEID et des PMA aux fonds existants devrait être exploré. Les PEID ne sont pas les pays les plus pauvres du monde, mais certains d'entre eux sont les plus vulnérables, a reconnu le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Une petite économie implique une production par tête d'habitant et des coûts de transaction plus élevés, qui peuvent conduire à une spécialisation indue. Une petite économie compromet le développement du marché local et engendre une trop grande dépendance au commerce extérieur et aux envois de fonds des migrants. L'éloignement des marchés mondiaux multiplie les coûts de transports, des infrastructures et de l'énergie, a-t-il diagnostiqué.

« On parle de la nécessité d'une ' transition douce ' pour les PEID qui ne sont plus considérés comme faisant partie des PMA, mais une ' transition douce ' vers quoi? » s'est impatienté le Secrétaire général de la CNUCED. Pourquoi ne pas aller vers une certaine forme de traitement nouveau, a-t-il suggéré, en parlant d'« un statut spécifique assorti de mesures internationales d'appui spécifiques » qui pourrait aider les PEID à appréhender la sortie de la catégorie des PMA avec confiance.

Le Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda a soulevé une autre question, celle du lourd endettement des PEID. Sans des mesures d'allègement, voire d'annulation, le fardeau de la dette ne manquera pas de compromettre la capacité des PEID à offrir des filets de sécurité sociale effectifs et viables à leurs citoyens, et les premières victimes ne seront autres que les familles à faible revenu, a-t-il prévenu.

La Conférence poursuivra son débat général demain, jeudi 4 septembre, dernier jour de ses travaux.

TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES NATIONS UNIES SUR LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT

Déclarations

Le Président de la séance plénière de la matinée, M. FONOTOE NUAFESILI PIERRE LAUOFO, Vice-Premier Ministre de Samoa, a présenté un résumé du dialogue multi acteurs sur le développement social, qui a été vu comme un moteur du développement durable. Ce développement exige un cadre fondé sur la confiance au sein des communautés, la justice et l'inclusion sociale, des moyens de subsistance durables, la sécurité et un accès aux biens de services essentiels. Une éducation de qualité est cruciale pour l'inclusion sociale, l'autonomisation des femmes et des filles, la prévention de la violence contre elles, la préservation de la santé sexuelle et procréative, ainsi que le développement et la nutrition des enfants. Il a aussi été rappelé au cours du dialogue que les maladies non transmissibles représentent une véritable épidémie dans les petits États insulaires en développement (PEID), en particulier dans le Pacifique. Les participants au dialogue ont examiné les différents partenariats utiles dans le domaine social, comme le Partenariat du Pacifique sur les maladies non transmissibles. D'autres partenariats œuvrent en faveur de l'entrepreneuriat pour la jeunesse, l'éducation, l'autonomisation des femmes, l'accès à l'insuline, ou encore l'éducation sexuelle des jeunes.

M. FREUNDEL STUART, Premier Ministre de la Barbade, a déclaré que sa délégation est, aujourd'hui, emplie d'une grande humilité mais aussi d'une grande fierté de voir le voyage que les petits États insulaires en développement (PEID) ont entrepris pendant ces 20 dernières années, depuis le Programme d'action de la Barbade. Ces pays ont réussi à faire accepter à la communauté internationale leur situation particulière dans la quête mondiale pour le développement durable. Mais il faut déplorer que même si les PEID ont apporté leur pierre à l'édifice en tentant de mettre en œuvre des stratégies durables, les ressources promises par la communauté internationale n'ont pas toujours été débloquées.

Nous ne pouvons, a reconnu le Premier Ministre, continuer à nous plaindre. Nous devons reconnaître qu'il y a des choses que nous pouvons faire nous-mêmes. Invoquant le concept de « collectivité des PEID », il a appelé ces pays à parler d'une même voix sur la scène internationale. La nouvelle architecture mondiale du développement durable l'exige de nous, a-t-il noté. Cette troisième Conférence doit donc faire la différence, et comme son thème général l'indique, forger des partenariats neufs et revitalisés entre les PEID et la communauté internationale. Ce faisant, a estimé le Premier Ministre de la Barbade, il nous faut une capacité institutionnelle dans les trois régions abritant des PEID pour faciliter la collaboration intra et interrégionale. Ces entités devraient avoir un caractère intergouvernemental, être dirigées par les PEID, avec l'appui de la communauté internationale, et offrir une base institutionnelle pour faciliter la coopération. Ces mécanismes pourraient aussi devenir les intermédiaires des PEID pour l'accès aux ressources, comme celles provenant du Fonds vert pour le climat.

Le Premier Ministre n'a pas manqué de soulever une autre question préoccupante pour tous les PEID, à savoir celle du revenu par habitant et son utilisation pour définir les critères d'accès aux financements concessionnels. Si dans un pays développé doté d'abondantes ressources, un revenu élevé par habitant peut être une évaluation surprenante pour l'homme ou la femme qui cherche un travail, qui veut acquérir un logement ou accéder aux crédits pour créer sa petite entreprise, alors, a dit le Premier Ministre Stuart, imaginez la déception « gigantesque » que ressent l'habitant des PEID, pays où le chômage règne et où les demandes pressantes et vaines pour l'accès à la santé, à l'éducation, à des loyers abordables et à des infrastructures de base ponctuent la triste mélodie qui rythme la vie quotidienne des populations.

Le temps est venu pour de nouvelles approches qui aideraient les pays à revenu intermédiaire et les autres qui ont été sortis de la catégorie des pays les moins avancés (PMA) à accéder aux fonds concessionnels, a dit M. Stuart. Des mécanismes sont déjà proposés dans le Programme d'action de la Barbade et la Stratégie de Maurice, a-t-il rappelé. Cet appel est d'ailleurs devenu une caractéristique de cette Conférence, a souligné M. Stuart. Le Premier Ministre de la Barbade a aussi regretté que rien n'ait encore été fait pour la constitution du Fonds mondial pour l'environnement.

M. KENNETH DARROUX, Ministre de l'environnement, des ressources naturelles, de la planification physique et des pêches de la Dominique, a invité les pays à agir tous ensemble pour contrer les incidences négatives des changements climatiques. La Dominique a été déclarée comme un des pays les plus vulnérables au monde face à ce défi, a-t-il dit. Il a apprécié l'aide de la Banque mondiale, qui a débloqué des fonds et accordé des prêts préférentiels à son pays, pour renforcer sa résilience face aux catastrophes naturelles. Le Ministre dominicain a ensuite appelé le monde à réduire la dépendance qu'il a développée envers les énergies fossiles. Les gouvernements ont des choix à faire, a-t-il remarqué, leur conseillant de favoriser la transition vers les énergies propres, comme le fait son pays. Le principe de développement durable guide notre action, a-t-il dit, en parlant des projets d'hydroélectricité mis en place en Dominique. Il a demandé aux partenaires d'aider son pays dans cet effort. Le Ministre a aussi incité à utiliser toute la gamme d'énergies renouvelables possibles. Il faut que les entreprises appuient cette transition, a-t-il ajouté.

Le Ministre de l'environnement et des pêches de la Dominique a salué les liens déjà établis avec les partenaires principaux des PEID que sont « SIDS DOCK » et la « Clinton Climate Initiative », tout en présentant les nouveaux partenariats avec des organisations comme l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) qui va bientôt mettre en place un bureau régional dans les Caraïbes. « SIDS DOCK » nous aide aussi à établir un partenariat avec le Gouvernement du Kazakhstan, a-t-il ajouté. Il a ensuite parlé de « SIDS DOCK », qui est « une organisation des PEID pour les PEID et par les PEID », et qui s'est préparée à une transformation de statut. En effet, a-t-il indiqué, le statut de « SIDS DOCK » va devenir celui d'une véritable organisation internationale. Cela constituera un jalon historique pour ces pays, jalon qui leur permettra d'accéder plus facilement à des services financiers et techniques et de mieux faire entendre leur voix dans le cadre des négociations sur les changements climatiques.

M. CHARLES HENRY FERNANDEZ, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur d'Antigua-et-Barbuda, a prévenu que pour que les partenariats fonctionnent, il faut un certain degré de confiance. Or, les PEID sont souvent exclus des processus de prise de décisions cruciales qui pourtant ont un impact direct sur eux. Les partenariats exigent aussi un environnement financier qui favorise et pérennise le développement, et Antigua-et-Barbuda ne voit pas les partenariats PEID-PEID comme le seul modèle possible ou la seule matrice permettant d'obtenir des succès. Au contraire, nous pensons que tous les types de partenariats doivent être explorés.

La vulnérabilité économique des PEID est une menace réelle. Antigua-et-Barbuda appelle donc la communauté internationale à réfléchir au processus de gradation de la liste des PMA qui, à l'heure actuelle, empêche les économies petites et fragiles d'accéder aux prêts concessionnels et autres formes de secours financiers. Sans des mesures d'allègement de la dette, voire même de son annulation, le fardeau qu'elle fait peser sur les économies des PEID et leur capacité à offrir des filets de sécurité sociale effectifs et viables à leurs citoyens disparaîtront. Les premières victimes ne seront autres que les familles à faible revenu, a prévenu l'orateur. La vulnérabilité sociale est en effet une véritable préoccupation, qu'il s'agisse de l'accès à la santé, à l'éducation ou de la promotion de l'égalité des sexes.

Environ 70% de l'économie d'Antigua-et-Barbuda dépend du tourisme, a souligné l'orateur, ce qui permet d'évaluer comment les changements climatiques et son impact peuvent produire un choc immense dans ce type d'économies fragiles. Des pays comme le mien, a-t-il dit, ont déjà pris des engagements fermes pour réaliser les objectifs d'atténuation, mais ils ne pourront vraiment réussir sans des partenariats authentiques.

M. PETERI TAALAS, Directeur général de l'Institut météorologique de la Finlande, a indiqué qu'à la date du 19 août, l'humanité « a épuisé son budget nature pour l'année 2014 ». Selon les calculs du *Global Footprint Network*, notre demande en ressources écologiques renouvelables et les services qu'elles fournissent sont désormais équivalents à celles que devrait avoir une planète d'une taille équivalente à 1,5 planète Terre. Nous allons arriver, d'ici à la moitié du XXI^e siècle, à un point où nous aurons besoin de 2 planètes Terre, a-t-il ajouté. Il a présenté la question des changements climatiques comme un problème de survie pour les petits États insulaires en développement (PEID), et la solution à ce problème exige que l'humanité et ses pays se donnent des objectifs communs pour combattre ce phénomène par le biais de mesures d'atténuation efficaces. Si on arrive à une atténuation efficace, on aura moins besoin de mesures d'adaptation, a fait remarquer M. Taalas. La Finlande appuie une adaptation basée sur les écosystèmes, a-t-il précisé, estimant que ces pratiques devraient être intégrées dans les stratégies de lutte contre les changements climatiques.

M. Taalas a aussi demandé une cohérence entre le programme de développement pour l'après-2015 et le Cadre d'action de Hyōgo, qui sera décidé à Sendai, au Japon, en mars 2015. À son avis, le nouveau cadre de réduction des risques de catastrophes devrait mieux cibler les plus pauvres et les plus vulnérables, en prévoyant qu'on puisse l'adapter aux contextes locaux grâce à la consultation des partenaires locaux. Depuis les années 1980, la Finlande appuie les projets de collaboration dans le domaine de la météorologie dans une centaine de pays, en y consacrant 100 millions d'euros, a dit M. Taalas. Le pays œuvre aussi auprès de la Banque mondiale et de la Commission européenne pour renforcer les capacités nationales des PEID dans ce domaine.

« Compte tenu de la gravité des catastrophes naturelles qui l'ont frappée, la Thaïlande ne peut que comprendre l'importance capitale d'une coopération accrue et d'un véritable partenariat en la matière », a déclaré, M. MANASVI SRISODAPOL (Thaïlande). Notre pays, a-t-il dit, a toujours eu une coopération dynamique avec les îles du Pacifique et l'émergence de la Communauté économique des nations d'Asie du Sud-Est est une nouvelle fenêtre d'opportunités, en particulier dans les domaines de la gestion des catastrophes, de l'agriculture, des capacités productives et de la connectivité.

Le renforcement de la résilience des communautés face aux catastrophes et à l'impact des changements climatiques doit être la priorité, a estimé le représentant. L'agriculture durable, a-t-il aussi rappelé, joue un rôle indispensable dans la lutte contre la pauvreté et en faveur de la sécurité alimentaire. Nous pouvons travailler ensemble pour renforcer les capacités productives des PEID, a-t-il affirmé, en exprimant la disposition de son pays à coopérer plus avant dans l'industrie du thon, le tourisme durable, la promotion des PME et l'exploitation du potentiel des communautés locales, grâce, entre autres à des programmes comme OTOP (One Town one Product) qui a été mis en place en Thaïlande. Nous pouvons aussi travailler ensemble pour promouvoir la connectivité régionale, a dit M. Srisodapol.

Il est clair que le programme de développement pour l'après-2015 ne devrait abandonner personne à son sort. Il doit tenir compte des caractéristiques spécifiques des PEID, a insisté le représentant, en se disant

heureux que la question des changements climatiques ait été proposée comme un objectif spécifique par le Groupe de travail sur le programme de développement pour l'après-2015. Le représentant n'a pas manqué de rappeler que son pays s'est porté candidat à un siège non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2015-2017, et ce, « pour représenter la voix des pays en développement ».

M. IVAN JANCAREK, Directeur général pour les États non européens au Ministère des affaires étrangères de la République tchèque, a indiqué que son pays participait activement aux négociations portant sur le programme de développement pour l'après-2015. La coopération en faveur du développement est une question inscrite dans la loi tchèque, dont la mise en œuvre est prévue dans des documents stratégiques approuvés par le Gouvernement. Notre pays est actif dans ce domaine, que ce soit par le biais de l'Union européenne ou de manière bilatérale, a-t-il précisé. La République tchèque est un partenaire de confiance pour les PEID, a-t-il ajouté, en indiquant que son pays avait alloué 1,6 million de dollars à l'aide destinée à ces pays entre 2008 et 2013.

M. Jancarek a estimé que les PEID auront un rôle clef à jouer dans le programme de développement pour l'après-2015, car ils sont en quelque sorte les gardiens de la biodiversité mondiale et de l'utilisation durable des océans et des ressources marines. Mais, a-t-il demandé, il nous faut aussi nous pencher sur les autres objectifs de développement de ces pays, comme le développement économique et l'autonomisation des femmes. Avant la réunion de Paris sur le climat, il faudra veiller à ce que chacun soit conscient de ses obligations, a-t-il ajouté. Il a averti que ces négociations ainsi que celles portant sur la réduction des risques de catastrophes, affecteront directement les PEID. Enfin, il a plaidé en faveur de la création de partenariats pour le développement de ces pays, en suivant l'exemple de l'initiative des Nations Unies « L'Énergie durable pour tous ».

M. TAWFEEQ AHMED AL MANSOOR (Bahreïn) a appelé le monde à faire des efforts conjugués, aussi bien sur le plan régional qu'au niveau international, pour contribuer au développement des PEID, qui sont confrontés à des problèmes contre lesquels Bahreïn se bat également. Après avoir parlé des efforts effectués par son pays pour surmonter ces difficultés, le représentant a estimé que cette Conférence de Samoa intervient à point nommé, alors que l'économie des PEID est à la croisée des chemins. Il est important que la communauté internationale fournisse l'assistance nécessaire pour aider ces États à connaître la croissance et leur permettre d'être à la hauteur de leurs ambitions, ceci en les aidant à surmonter les obstacles qui se posent à l'intégration de leurs économies dans l'économie mondiale.

M. MAJID AL-SUWAIDI, Directeur de la Division des changements climatiques et des ressources naturelles au Ministère des affaires étrangères des Émirats arabes unis, a appelé les États Membres à élever le niveau des ambitions sur la question des changements climatiques. Rappelant le principe de la responsabilité commune mais différenciée, il a reconnu la responsabilité qu'ont des pays comme le sien, producteurs d'énergies fossiles. Il a aussi fait remarquer le caractère crucial que doivent avoir les actions menées dans la mise en œuvre des solutions qui seront choisies pour combattre le réchauffement de la planète. Aux Émirats arabes unis, nous passons donc à l'action de manière sans précédent, tant sur le plan national qu'au niveau international, a-t-il dit. Ainsi, a-t-il ajouté, son pays entend réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 25% d'ici à 2020 et cette réduction devrait être de 20 à 30% dans le secteur de la construction. Nos politiques sont axées sur la promotion de l'énergie renouvelable, a-t-il assuré, avant de féliciter l'initiative « IRENA » pour le leadership qu'elle a fourni dans les préparatifs du Sommet sur le climat qui aura lieu au Siège de l'ONU, à New York, dans les semaines qui viennent. Nous sommes décidés à accorder des taux préférentiels en termes d'achat de produits énergétiques aux pays qui s'engagent dans l'énergie renouvelable, a-t-il dit, en précisant que son pays a alloué près de 100 millions de dollars aux

projets pertinents mis en place aux Seychelles et aux Maldives. Il a aussi indiqué que les Émirats arabes unis et Samoa venaient de lancer la construction du premier parc éolien à Samoa.

M. ISAURO TORRES (Chili) a salué « Samoa, la Voie à suivre », en demandant que les efforts ne soient pas épisodiques mais que l'on s'achemine plutôt vers des partenariats authentiques et durables. Par l'intermédiaire de son Agence de coopération internationale (AGCI), le Chili a concentré ses actions de coopération sur les PEID des Caraïbes, s'efforçant de transférer les compétences et les connaissances pour y renforcer le capital humain. Le Chili explore aussi les modalités d'une coopération triangulaire pour tirer parti des synergies avec les donateurs traditionnels. Les domaines prioritaires sont l'éducation, l'agriculture, la prévention et la gestion des catastrophes naturelles et les relations internationales.

Le Chili a développé un programme ambitieux pour Haïti et la République dominicaine, a indiqué M. Torres. C'est par ce savoir partagé, a estimé le représentant, que nous pouvons nous projeter dans un avenir où le Chili sera capable de créer des initiatives de coopération avec les PEID des autres régions, en particulier les nations du Pacifique, avec lesquelles il a un lien polynésien unique et spécial à Rapa Nui, territoire connu aussi sous le nom « îles de Pâques ».

M. RICARDO VARELA (Uruguay) a demandé à la communauté internationale de s'engager à traiter des besoins d'adaptation des PEID en matière de changements climatiques, grâce au transfert de technologies et au renforcement des capacités humaines. Elle doit aussi aider ces pays à se doter des outils nécessaires pour surmonter la crise financière et leurs contraintes structurelles, comme les problèmes de transport. Plaidant aussi en faveur du développement social des PEID, M. Varela a demandé d'aider les groupes sociaux vulnérables en prenant des mesures en faveur des femmes, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des peuples autochtones.

Le représentant a défendu le concept de couverture universelle de santé, en demandant qu'il soit mis en place dans les PEID. Il faut aussi lutter efficacement contre les maladies non transmissibles, a-t-il ajouté. En ce qui concerne la santé génésique des femmes, il a conseillé d'en faire une question centrale dans les stratégies en matière de santé. M. Varela a ensuite prôné une plus grande coopération internationale en faveur des PEID, avant de demander au Secrétaire général des Nations Unies de présenter à la prochaine Assemblée générale un rapport sur les promesses faites en faveur de ces pays.

M. IVO SIEBER (Suisse) a estimé que le programme de développement pour l'après-2015 sera un cadre important pour traiter des défis auxquels sont confrontés les pays, dont les PEID. En réaffirmant notre engagement en faveur de ce programme et du développement durable des PEID, il est crucial d'assurer un bon suivi des progrès pour faire en sorte que notre vision commune se traduise dans les actes et dans des résultats durables, a dit M. Sieber. S'agissant de « Samoa, la Voie à suivre », le représentant s'est félicité de ce que le Document comprenne des dispositions sur l'état de préparation aux catastrophes et sur des mesures à prendre en faveur des personnes déplacées.

Avec la Norvège, a-t-il rappelé, la Suisse a lancé « l'Initiative Nansen » qui vise à améliorer la protection des personnes forcées de fuir après une catastrophe naturelle. Au centre de l'Initiative, on compte cinq consultations régionales qui sont une source d'informations sur ce phénomène. À ce jour, 3 de ces 5 consultations ont été tenues, dans la région du Pacifique, dans la corne de l'Afrique et en Amérique centrale. Les représentants des PEID y ont activement participé et seront invités aux autres consultations en Asie du Sud-Est et en Asie du Sud. Ici même à la Conférence de Samoa, une manifestation a été organisée entre les PEID et l'Initiative, qui a donné lieu à une Déclaration sur le thème « Prévenir, se

préparer et répondre: Les déplacements dans le contexte des catastrophes et des effets des changements climatiques ».

Mme ANITA LINDSTEDT (Suède) a annoncé que son pays était candidat à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour 2017-2018 et qu'à ce titre, il défendait la cause de l'environnement, notamment pour résoudre les problèmes qui affectent les PEID. Elle a plaidé en faveur de la conclusion d'un nouvel accord international en 2015 pour limiter le niveau des émissions de gaz à effet de serre. La Suède reste fermement en faveur des mesures d'atténuation au niveau national, a-t-elle dit en faisant valoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20% enregistrée dans son pays depuis 1990 en même temps que la Suède connaissait une croissance économique de 6%. L'objectif de la Suède est de réduire à zéro ses émissions de gaz polluants d'ici à 2050, grâce à des politiques et mesures décidées aux plans national et international. Mme Lindstedt a aussi plaidé en faveur de l'adaptation aux changements climatiques et a placé de l'espoir dans le cadre qui sera fixé à Hyōgo en ce qui concerne la réduction des risques de catastrophes.

La représentante a mentionné la grande initiative que son pays a lancée, avec six autres pays: la Commission mondiale sur l'économie et le climat, qui est présidée par Felipe Calderón, ancien Président du Mexique. Dans le rapport qui sera présenté le 16 septembre, la Commission explique qu'il existe des perspectives pour les pays qui investissent dans les infrastructures tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Mme Lindstedt a ensuite parlé du nouveau programme 2014-2017 de son pays, qui vise à réduire la pauvreté dans les pays en développement en axant les efforts déployés dans le domaine maritime et notamment la pêche. Elle a par ailleurs indiqué que la Suède a le plus haut niveau de financement par habitant en faveur des changements climatiques. En outre, la Suède est prête à allouer 300 millions de couronnes suédoises au Fonds vert pour le climat lorsqu'il sera opérationnel. Le pays est également le principal donateur au Fonds d'adaptation, qui permet aux pays en développement de s'adapter aux changements climatiques, ayant versé 400 millions de couronnes suédoises au cours des dernières années.

M. HELMUT BOCK (Autriche) a indiqué que l'Agence autrichienne de coopération a décidé de faire de l'énergie durable sa priorité. L'Autriche appuie fermement l'Initiative « Énergie durable pour tous » du Secrétaire général de l'ONU et, avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), elle appuie les efforts régionaux visant à mettre en place un réseau global de centres pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les Caraïbes, le Pacifique et l'océan Indien. Créer un environnement favorable à un développement industriel inclusif et viable, y compris à la création d'emplois pour les jeunes, est essentiel pour mettre les PEID sur la voie de l'innovation et d'une croissance économique soucieuse de l'environnement, a dit M. Bock. On ne saurait trop insister, a dit le représentant, sur le rôle du secteur privé.

Reconnaissant l'importance « capitale » des partenariats, le représentant s'est attardé sur le succès de celui que son pays, l'Italie, le Luxembourg, l'Union internationale pour la conservation de la nature et les PEID du Pacifique ont noué dans le domaine de l'énergie durable. Ce programme, qui est opérationnel depuis 2007, peut servir de modèle aux nouveaux partenariats attendus de cette Conférence, a estimé le représentant.

Mme VIRIGINIA BENAVIDEZ (Philippines) a remarqué que, même si certains progrès ont été accomplis depuis 2009, beaucoup de petits États insulaires en développement (PEID) n'ont pas beaucoup progressé dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), certains ayant même

régressé. Mon pays est sur la bonne voie pour atteindre l'OMD 8 sur les partenariats, a-t-elle indiqué. Il faut que la croissance économique s'accompagne de la création d'emplois décents, a-t-elle souligné. Il faut aussi améliorer la collecte de données et mobiliser des financements suffisants, y compris l'aide publique au développement (APD), pour réaliser le développement durable. En outre, elle a mis l'accent sur l'importance de l'adaptation aux changements climatiques.

Les Philippines partagent des points communs avec de nombreux PEID, a fait remarquer Mme Benavidez en se remémorant la férocité du typhon Haiyan qui a touché son pays l'an dernier. Elle a plaidé en faveur de mesures d'adaptation et de résilience face aux changements climatiques. Nous devons agir tous dans ce domaine comme une famille de nations, a-t-elle lancé, en disant attendre avec intérêt la tenue de la Conférence sur la réduction des risques de catastrophes naturelles qui se tiendra à Sendai, au Japon, en mars 2015. L'appropriation et la responsabilisation sont des éléments essentiels pour le renforcement des capacités locales, a-t-elle ajouté. Elle a apprécié l'accent qui a été mis, sur le Document « Samoa, la Voie à suivre », sur la croissance inclusive et équitable avec l'éradication de la pauvreté; sur les modes de consommation et de production durables; sur la gestion et la protection des ressources naturelles, ainsi que sur le développement social.

Félicitant Samoa pour le remarquable accueil réservé aux participants à cette Conférence, M. EDUARDO RICARDO (Brésil) a rappelé que son pays a aussi fait de son mieux pour organiser le grand événement qu'a été la Coupe du monde de football. Les résultats des jeux ont été « catastrophiques » pour le Brésil, mais l'organisation a été louée par tous. Le représentant a ensuite donné quelques exemples de la coopération qu'entretient le Brésil avec les PEID des Caraïbes, d'Afrique et d'Asie. Avec les PEID du Pacifique, a-t-il dit, nos efforts ont été de renforcer et d'élargir nos liens, en particulier sur les questions liées aux océans et aux mers. Notre engagement à travailler avec les pays de la région a été réaffirmé lors de la visite au Brésil des représentants permanents des PEID auprès de l'ONU à New York, où des domaines potentiels de coopération ont été identifiés. Toutes les initiatives lancées par le Brésil ont été utiles pour traiter des défis et vulnérabilités uniques auxquels font face les PEID. Le Brésil réitère son engagement en faveur du développement durable des PEID et du succès de cette Conférence, a conclu le représentant.

M. ANUMULA GITESH SARMA (Inde) a indiqué que son pays avait des côtes maritimes longues de 7 500 kilomètres et comptait plusieurs groupes d'îles éloignées de ses côtes, ce qui le rendait sensible à la cause des petits États insulaires en développement (PEID). Il a souligné les déficiences structurelles qui affectent ces pays en raison de leur isolement et du manque de ressources et de diversification. Ceci les a mis dans une position défavorable aggravée par les crises mondiales ces dernières années. Ils souffrent en outre de l'élévation du niveau des mers à cause des changements climatiques, qui sont un problème auquel ils n'ont cependant pas contribué, a-t-il remarqué. Il a regretté que les efforts des pays développés en faveur des PEID n'aient pas été assez significatifs jusqu'à présent.

La Conférence de Samoa arrive au moment où la communauté internationale définit le cadre de développement pour l'après-2015, a relevé M. Sarma, en émettant l'espoir que ce programme de développement aiderait les PEID à relever les défis, notamment en prévoyant une aide sur le plan financier et un transfert de technologies en leur faveur. Il faut également que la communauté internationale trouve une solution en matière d'allègement de la dette de ces pays. Le représentant indien a aussi appelé la communauté internationale à faire preuve de volonté politique pour apporter des réponses concrètes en matière d'adaptation aux changements climatiques. L'Inde a contribué à la mise en œuvre de plusieurs projets dans les PEID, a-t-il dit, notamment dans les systèmes d'irrigation, la pêche et la sécurité alimentaire. Nous fournissons aussi des subventions à ces pays pour leur relèvement après des

catastrophes naturelles, ainsi qu'une aide humanitaire. Enfin, il a indiqué que son pays avait contribué à hauteur de 250 000 dollars à l'organisation de la présente Conférence.

M. JONATHAN SINCLAIR (Royaume-Uni) a reconnu que les changements climatiques et le développement durable sont les principales questions auxquelles doivent répondre les PEID. Il a demandé un programme de développement pour l'après-2015 qui vise l'élimination de l'extrême pauvreté par le développement durable. Il est possible de le faire en une génération, a-t-il estimé. Le prochain cadre doit être simple, obligatoire et ambitieux, obligeant chacun à rendre des comptes. Quant à ses objectifs, ils doivent être réalisables. Il ne sert à rien de signer un document qui ne peut être traduit en actes sur le terrain, a estimé M. Sinclair.

N'oublions pas les Objectifs du Millénaire pour le développement qui ne sont pas complètement réalisés, a-t-il mis en garde. Il nous faut obtenir une croissance durable qui crée des emplois, et il faut disposer d'institutions responsables et efficaces et de sociétés pacifiques et ouvertes. Au-delà de ce nouveau programme, il nous faut, a-t-il ajouté, un nouveau partenariat mondial auquel participent les gouvernements, le secteur privé et la société civile, et qui tient compte des spécificités de chaque pays. Le représentant a dit avoir justement écouté avec attention les préoccupations des PEID, dont celles concernant l'utilisation inadéquate du revenu par habitant pour évaluer le niveau de développement et les possibilités d'accès aux prêts concessionnels.

Le représentant a ensuite exprimé la détermination du Royaume-Uni à obtenir de la Conférence de Paris, en 2015, un pacte climatique juridiquement contraignant, comprenant l'objectif de limiter l'augmentation de la température du globe à deux degrés Celsius. Il a rappelé que sa délégation inclut des entreprises spécialistes des équipements écologiquement sains. Il a promis la contribution de son pays au Fonds vert pour le climat et espéré que la Conférence aidera à renforcer la dynamique avant le Sommet sur le climat convoqué par le Secrétaire général de l'ONU dans quelques jours au Siège à New York.

M. Sinclair a aussi indiqué que son pays finance des projets sur la protection de la biodiversité, dans le cadre du Projet Darwin. Il a aussi rappelé l'attachement du Royaume-Uni à l'idée d'intégrer un objectif spécifique ayant trait à l'égalité entre les sexes, à l'autonomisation des femmes et des filles et aux droits de ces dernières, dans le programme de développement pour l'après-2015.

M. RUBÉN IGNACIO ZAMORA (El Salvador) a indiqué que les effets des changements climatiques sur son pays, au cours des cinq dernières années, ont eu des incidences négatives sur 4% de son économie. Entre 2009 et 2011, cinq événements ont provoqué des dommages et des pertes estimés à 1,3 million de dollars, soit 6% du PIB d'El Salvador en 2011. Cette année-là, les perspectives de croissance ont été réduites de moitié à cause d'une dépression tropicale, a dit M. Zamora. Il a souligné la situation difficile des PEID qui font en outre partie de la catégorie des pays à revenu intermédiaire, qui, comme son pays, ont un accès limité aux financements à taux préférentiels et connaissent des inégalités sociales et un fort taux de chômage.

Le représentant d'El Salvador a plaidé en faveur de la « responsabilité commune mais différenciée » dans la recherche de solutions au problème des changements climatiques. Il a demandé à la communauté internationale de faire preuve d'une plus grande volonté politique en faveur de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ainsi qu'en matière d'adaptation des pays en développement. Il faut trouver un nouvel accord politique dans ce domaine, axé sur des actions pratiques

et pragmatiques, a-t-il dit. Il a conclu en faisant remarquer que la volonté politique ne bénéficierait pas seulement aux PEID, mais à toute la communauté mondiale.

M. HASSAN EL-LAITHY (Égypte) a salué la décision du Conseil d'administration du Fonds vert pour le climat d'allouer 50% de ses fonds pour l'adaptation aux pays vulnérables, dont les PEID. Il a aussi rappelé que son pays a plaidé pour que les PEID deviennent membres du Comité provisoire sur les dégâts et les pertes, qui se réunira à Lima, au Pérou, en prévision de la Conférence de Paris sur le climat, qui devrait imprimer un caractère permanent audit Comité. Après avoir parlé des défis liés aux catastrophes naturelles, à l'énergie et aux océans, M. El-Laithy, représentant d'un pays à la croisée de trois continents et doté d'un certain nombre de corridors pour le transport du carburant, s'est dit convaincu qu'il y a de la place pour la coopération et l'échange d'expertise. Nous sommes prêts à coopérer avec les PEID dans plusieurs domaines, dont l'agriculture, les technologies de l'information et de la communication, la réduction des risques de catastrophes, la pêche et les ressources marines, les énergies renouvelables et le tourisme durable.

M. MUKHISA KITUYI, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a indiqué que la CNUCED avait créé une catégorie particulière pour les PEID en 1974. « Les PEID ne sont pas les pays les plus pauvres du monde mais ils sont parmi les plus vulnérables », a-t-il fait remarquer en rappelant qu'ils n'ont pas accès aux économies d'échelle et que les coûts par tête d'habitant y sont plus élevés. Leur petite taille débouche aussi sur une dépendance par rapport au commerce international et aux envois de fonds de l'étranger. Le Secrétaire général de la CNUCED a cependant regretté que, malgré les bonnes intentions, les problèmes structurels des pays insulaires n'aient pas encore été traités correctement par la communauté internationale, après 40 ans de discussions. Il a souligné que si ces pays reçoivent une aide, cela n'a jamais été sur la base de leur statut de PEID. Il a donc insisté sur la nécessité de prévoir un traitement spécifique pour les PEID.

La CNUCED a défini quatre critères pour les PEID: ces pays doivent avoir une population réduite, être insulaires, avoir des niveaux de revenus de pays en développement, et être des États indépendants. Il a ainsi demandé de s'accorder sur une catégorie spéciale pour ces pays. Le statut des PEID est aussi important en ce qui concerne leur sortie de la catégorie des PMA, a-t-il ajouté, souhaitant qu'ils puissent bénéficier d'une transition harmonieuse. « Mais une transition harmonieuse vers quoi? » a-t-il demandé avant de proposer un traitement spécial en faveur de ces pays dans ce processus.

M. Kituyi a ensuite expliqué ce qui est fait au niveau de la CNUCED pour soutenir le renforcement de la résilience des PEID. Nous plaidons pour des mesures telles qu'un programme d'assistance technique pour ces pays en faveur du développement de leur commerce et de la diversification de leur économie. La CNUCED offre aussi ses conseils à plusieurs pays comme le Cabo Verde, Kiribati et les Maldives, a-t-il ajouté, afin de les aider à se spécialiser sur des secteurs où ils ont des avantages comparatifs. L'aide de la CNUCED a conduit à des améliorations dans les domaines du tourisme, des services offshores et des industries culturelles. M. Kituyi a aussi recommandé une action mondiale en faveur des PEID dans le domaine des subventions à la pêche. La communauté internationale a déjà reconnu que ces subventions contribuent à la surpêche au détriment de la durabilité des stocks de poisson, de la sécurité alimentaire et de la conservation des écosystèmes marins. Il est temps de lancer un appel pour qu'il soit mis fin à ces subventions, a-t-il estimé.

Au nom du Grand groupe des jeunes, INANGARO VAKAAFI (NIUE), RAGHOOBAR MEGHNA (Maurice) et LEON NILES (Guyane) ont ouvert leur intervention par ces mots: « Détendez-vous, fermez les yeux, libérez votre esprit de toute tension et soyez dans le moment. Partons en voyage dans l'avenir dont nous rêvons ».

Imaginez, ont-ils dit aux délégations, des PEID plus viables, plus résilients face aux changements climatiques, ouverts à tous, sains, réactifs, comptables de leurs actes et transparents, et où tous les jeunes sont considérés comme des partenaires égaux dans les efforts mondiaux en faveur du développement durable.

« Ouvrez les yeux, vous venez d’avoir une vision du monde que nous voulons, et pour faire de cette vision une réalité, nous devons être systématiquement inclus comme partenaires. » Les jeunes, ont-ils dit, ont identifiés six domaines critiques pour leur condition de vie, à savoir la bonne gouvernance et la participation des jeunes; l’éducation, l’entrepreneuriat et l’emploi; les sciences et les technologies; les changements climatiques et la biodiversité; et la santé, sans oublier en septième lieu, l’importance de protéger les océans, qui sont « l’avenir des PEID ».

« Nous les jeunes nous reconnaissons l’importance qu’il y a à nous approprier notre contribution au développement durable », ont conclu les trois orateurs, en annonçant leur détermination à créer entre les jeunes de leurs régions un réseau unifié pour le climat et la biodiversité, à sensibiliser les écoles et les communautés, à mettre en œuvre des programmes par et pour les jeunes, et à coopérer avec les gouvernements et les autres parties prenantes. « Parfois il incombe à une génération la responsabilité d’être formidable et nous aspirons à être cette génération-là », ont-ils affirmé.

M. PETERO QALOIBAU, représentant le Grand groupe des peuples autochtones, a apprécié la référence expresse qui est faite à ces peuples dans le paragraphe 40 du Document « Samoa, la Voie à suivre », mais regretté qu’ils ne soient pas davantage mentionnés. Cela n’est pas cohérent avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui prévoit le droit de ces peuples de participer aux prises de décisions dans les domaines qui touchent leurs droits, a dit le représentant des autochtones. Il a aussi rappelé la façon dont le paragraphe 49 du Document final de Rio+20 « L’Avenir que nous voulons » mentionne les peuples autochtones. Il a demandé la révision technique du paragraphe 80 de « Samoa, la Voie à suivre » pour qu’il soit reconnu que les PEID possèdent une riche culture, en particulier les connaissances et l’expression culturelle et traditionnelle de leurs peuples autochtones, qui peuvent fortement favoriser le développement durable et la cohésion sociale. Il a aussi demandé une révision technique au paragraphe 81 c. Il a demandé que les peuples autochtones soient vus comme un élément des solutions à trouver et à mettre en place.

M. MAUMOON ABDUL GAYOOM, ancien Président et Envoyé spécial du Président des Maldives, qui présidait la séance de travail en plénière de l’après-midi, a résumé le dialogue multipartite qui a eu lieu, au cours de la matinée, sur le thème de l’énergie durable. Les petits États insulaires en développement (PEID) font face à des difficultés uniques, liées à leur taille, ainsi qu’à la distance, la connectivité et l’échelle, ont rappelé des intervenants en soulignant que les économies des PEID dépendent fortement de l’usage de combustibles fossiles qui leur coûtent beaucoup. Or, il est évident qu’une énergie durable, abordable pour tous, est une condition fondamentale du développement et de l’éradication de la pauvreté. Il est apparu que l’accès à une énergie durable était une occasion importante pour les PEID, car cela leur permettrait d’accélérer la transformation de leurs économies en économies vertes. Plusieurs partenariats dans ce domaine ont été donnés en exemple, comme le partenariat Union européenne-Nouvelle-Zélande pour l’accès à l’énergie.

M. KIM SEONG-IN (République de Corée) a espéré que la Conférence de Samoa soit l’occasion d’explorer les possibilités de développement pour les PEID et de passer en revue les moyens qui permettraient de surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés. Il faut arriver à l’adoption d’un nouveau paradigme pour ces États et leur statut, a-t-il recommandé. La République de Corée estime qu’un traité sur le climat

pour la période de l'après-2015 devrait créer un « régime de réponse aux changements climatiques qui garantisse la participation de tous les États et qui soit effectif et souple ». Le représentant a aussi demandé de rendre pleinement opérationnel le Fonds mondial pour le climat, par le biais de la capitalisation, avant d'assurer que son pays coopérerait étroitement avec les PEID pour atteindre cet objectif.

En ce qui concerne le programme de développement pour l'après-2015, M. Kim a souhaité que l'éducation mondiale à la citoyenneté soit prévue comme un objectif de développement durable. La République de Corée veut également coopérer à la réalisation du partenariat mondial, ceci à travers la vision d'une coopération et d'une solidarité entre les différents partenaires de développement. Le représentant a proposé à cet égard d'utiliser le mécanisme du Partenariat mondial pour une coopération effective en faveur du développement. Il a aussi parlé de la deuxième réunion des ministres des affaires étrangères des îles du Pacifique et de la République de Corée, qui se tiendra en novembre à Séoul.

M. JOAO SOARES DA GAMA (Guinée-Bissau) a estimé qu'il faut faire attention aux problèmes de fond qui empêchent les progrès attendus dans la promotion du développement durable. Les changements climatiques continuent d'être une menace pesant au niveau mondial et à cet égard, il faut respecter le principe de la responsabilité commune mais différenciée, a dit M. Da Gama. Il est tout aussi important de promouvoir des financements et des moyens techniques prévisibles, a-t-il souligné. Le Sommet prévu à New York sur le climat doit être l'occasion de prendre des engagements politiques fermes, honnêtes et fiables. De nombreux PEID, comme la Guinée-Bissau, a poursuivi le représentant, sont menacés par la surpêche alors que les océans sont cruciaux pour la viabilité de ces pays. Il est important de se baser sur un partenariat réel, juste et durable pour protéger leurs mers.

Il reste encore un long chemin à parcourir pour que le développement durable devienne une réalité dans les PEID, a poursuivi M. Da Gama. Il faut agir ensemble dès maintenant, et les PEID comptent sur la solidarité de la communauté internationale, de façon à ce que « Samoa, la Voie à suivre » soit effectivement mise en œuvre, contrairement à ce qui s'est passé pour le Programme d'action de la Barbade et la Stratégie de Maurice.

Mme SIMONA MICULESCU (Roumanie) a estimé que le Document final « Samoa, la Voie à suivre » contient de nombreux principes importants. Mais les principaux résultats de la Conférence de Samoa devront être mesurés contre les nouveaux modes de pensée qui peuvent conduire vers de nouveaux modèles d'action, a-t-elle précisé. Elle a souligné le rôle crucial qui incombe au secteur privé et appelé en outre les pays à envisager d'autres types de partenariats. La représentante a souligné l'engagement important de l'Union européenne et de la Roumanie envers les PEID, qui est basé sur la confiance et la responsabilisation.

Abordant la question des changements climatiques, Mme Miculescu a salué les mesures d'adaptation prises par les PEID, assurant que son pays est également prêt à faire sa part de travail dans ce domaine. Lors de la conférence sur le climat, qui a eu lieu à Varsovie, les parties ont convenu de faire des contributions avant la Conférence de Paris de 2015, a rappelé la représentante. Elle a invité à mobiliser les ressources financières nécessaires dans ce domaine.

Les PEID dépendent fortement des importations d'énergies fossiles, a-t-elle remarqué, indiquant qu'en moyenne les îles du Pacifique dépensent 10% de leur PIB en importations de produits pétroliers. En même temps, a-t-elle expliqué, ces pays sont bien placés pour utiliser l'énergie renouvelable et les technologies efficaces qui existent dans ce domaine. L'Union européenne et ses États membres ont apporté un soutien aux PEID dans des projets de promotion de l'énergie durable, a-t-elle indiqué à cet égard.

M. THISARA SAMARASINGHE (Sri Lanka) a souligné l'importance de disposer d'un mécanisme de suivi et de reddition de comptes pour la mise en œuvre des engagements et recommandations contenus dans « Samoa, la Voie à suivre ». Il a aussi appelé la communauté internationale à créer un cadre de vulnérabilité et de résilience pour les PEID, de façon à déterminer les conditions de l'accès aux ressources dont ils ont besoin et à promouvoir la stabilité économique, l'efficacité commerciale, le développement, la gestion de l'environnement et l'évaluation des risques de catastrophes. Le Sri Lanka est prêt, a dit M. Samarasinghe, à appuyer la cause des PEID dans les processus intergouvernementaux et internationaux. En tant que Président en exercice du Commonwealth, le Sri Lanka s'engage à défendre les intérêts des PEID dans les négociations sur le programme de développement pour l'après-2015. Le vrai défi qui se pose à de nombreux pays, en particulier aux PEID, est l'accès aux ressources, a reconnu le représentant. Le Commonwealth a fait des propositions novatrices sur le financement des actions de sauvegarde du climat, dont le potentiel pour simplifier les modalités d'accès des PEID et des PMA aux fonds existants devrait être exploré, a-t-il estimé.

Mme YANERIT MORGAN (Mexique) a indiqué que le Mexique, son pays, a soutenu les efforts de mise en œuvre de la Stratégie de Maurice et du Programme d'action de la Barbade, grâce à des programmes de coopération dans les domaines de la santé, des infrastructures, de l'agriculture, ainsi que dans les secteurs du renforcement des capacités et du développement des ressources humaines, de l'éducation et de la lutte contre le VIH/sida. Elle a précisé que le Mexique soutenait en particulier les pays des Caraïbes, du fait de leur proximité géographique. Nous avons notamment conclu des accords de gestion des risques de catastrophes naturelles et du tourisme durable, a-t-elle précisé. La représentante a appelé les participants à la Conférence à prendre en compte la responsabilité partagée de chaque État pour le développement des PEID. Elle a expliqué que les changements climatiques constituent une menace qui pèse directement sur la sécurité nationale et la survie de ces nations. Nous devons, a-t-elle suggéré, adopter des stratégies intégrées qui traitent les aspects environnementaux, économiques et sociaux du développement pour garantir la stabilité et la croissance durable des communautés, pays et régions. Elle a aussi soulevé la nécessité de financer de manière adéquate les accords pris à Samoa.

M. WILLIAM CALVO (Costa Rica) a invité les participants à la Conférence à trouver des solutions innovantes aux grands problèmes auxquels sont confrontés les PEID, grâce à des partenariats avec tous les acteurs impliqués. Pour faire face aux changements climatiques et à l'élévation du niveau des mers, il a recommandé d'accélérer le processus à mettre en œuvre pour rendre opérationnel le Fonds vert pour le climat. Il a jugé essentiel de progresser dans la capitalisation de ce Fonds, et a en particulier lancé un appel aux pays développés, afin qu'il soit permis aux pays en développement et notamment aux PEID de disposer des ressources financières nécessaires à la lutte contre les changements climatiques.

M. Calvo a aussi attiré l'attention sur le déplacement des populations réfugiées climatiques, se félicitant des initiatives qui ont été prises pour y faire face. Il a à cet égard évoqué l'initiative Nansen. Dans leur majorité, les PEID sont des importateurs de denrées alimentaires, a aussi fait remarquer M. Calvo en appelant à utiliser des pratiques durables dans l'agriculture, l'élevage, la sylviculture, la pêche et l'aquaculture, ceci, afin de garantir la sécurité alimentaire de ces pays. Enfin, il a plaidé en faveur de la création de partenariats, ainsi que pour le développement de la coopération Sud-Sud. Il faut trouver des modèles de coopération entre pays qui partagent les mêmes préoccupations, a-t-il recommandé.

M. PATRICK DUFFY (Irlande) a estimé que « Samoa, la voie à suivre » présente une vision très claire pour l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Après avoir passé en revue les

dispositions du Document qui tiennent à cœur à l'Irlande, dont les changements climatiques, les océans ou encore l'égalité des sexes, le représentant a promis que son pays jouera le rôle qui lui incombe pendant que collectivement la communauté internationale cherchera à appuyer les aspirations des PEID.

Mme ZEHRA AKBAR (Pakistan) a jugé essentiel de parvenir à un accord sur les changements climatiques à la Conférence de Paris. Cet accord devra être fondé sur la Convention-cadre des Nations et en particulier sur le principe de la responsabilité commune mais différenciée. Il faut que les différentes parties fassent preuve de plus de volonté politique et n'hésitent pas à répondre aux besoins d'adaptation des pays en développement, et en particulier à ceux des PEID, en mettant à leur disposition de fonds nouveaux additionnels et prévisibles. Ceci est crucial, a souligné Mme Akbar. Le Sommet de New York est une occasion en or qui nous est offerte pour relever les ambitions politiques, s'agissant de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et du financement de la lutte contre les changements climatiques. Les engagements politiques qui seront pris devraient contribuer aux négociations menées sous les auspices de la Convention-cadre, a recommandé Mme Akbar.

La Conférence de Samoa, a-t-elle poursuivi, est une occasion de transformer notre façon de faire, en réexaminant la viabilité de nos stratégies de développement et, à cet égard, changer les modes de consommation et de production est fondamental. « Samoa, la Voie à suivre » regorge de mesures concrètes, et leur pertinence dépendra de la crédibilité et de l'effectivité de leur mise en œuvre, a prévenu la représentante.

M. PAPOURI TCHINGONBÉ PATCHANNÉ (Tchad) a donné l'exemple de ce que fait son pays pour lutter contre les changements climatiques, notamment avec le projet appelé « Grande Muraille Verte » qui consiste à planter des arbres le long du Sahel pour y réduire l'avancée du désert. Notre pays risque aussi de voir s'accélérer le dessèchement du Lac Tchad, étendue d'eau riche en poissons, a-t-il aussi indiqué. Pour accompagner les PEID dans leurs politiques nationales de développement durable, il a proposé de renforcer la coopération internationale et les partenariats, de mettre en place des systèmes d'alerte précoce aux niveaux national et régional, de renforcer la coopération Sud-Sud et de renforcer les préférences commerciales. À cet égard, il a invité l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à tenir compte de ce paramètre dans sa politique relative au commerce international. Le représentant tchadien a aussi recommandé aux PEID de développer la coopération régionale en matière de connaissances spécialisées et d'assistance technique. Enfin, il a souhaité que le programme de développement pour l'après-2015 prenne en compte la situation très précaire des PMA, des pays enclavés sans littoral, et des PEID.

M. FERNANDO ESCALONA (Argentine) a exprimé la détermination de son pays à soutenir les PEID, comme en atteste l'appui financier qu'il a apporté à la tenue de cette importante Conférence. Les PEID font face à des vulnérabilités et à des défis spécifiques. Saluant le travail du Groupe de travail sur les objectifs de développement durable qui devront être insérés dans le programme de développement pour l'après-2015, M. Escalona s'est félicité de ce que certains PEID aient été mentionnés dans ledit document.

Le développement humain et les droits de l'homme doivent être au cœur de toute stratégie de développement durable, a estimé le représentant. Il est tout aussi important d'accorder une attention particulière à la promotion de l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes. Le représentant a aussi souligné l'importance du renforcement de la coopération internationale, notamment, dans le domaine des sciences et des technologies. Il s'est attardé sur la coopération Sud-Sud et sur la coopération triangulaire pour tirer parti de l'expérience des donateurs traditionnels.

Le représentant a poursuivi son intervention en estimant que la Conférence de Samoa a permis de mesurer l'impact négatif des fonds spéculatifs sur la dette souveraine. Il a attiré l'attention sur un projet de résolution qui sera présenté mardi prochain à l'Assemblée générale de l'ONU. Il s'agit, a expliqué le représentant, d'appeler à l'élaboration d'une convention qui mette en place un cadre international pour les processus de restructuration de la dette et qui promeut ainsi un système financier mondial juste, équitable efficace, stable et prévisible. Victime des fonds vautours, l'Argentine appelle la communauté internationale à réfléchir à cette question. Le 9 septembre, a dit le représentant, nous aurons tous la possibilité de faire un pas en avant, en prenant une solution définitive.

M. Escalona a aussi appelé à la mise en place d'un système multilatéral qui évite toute discrimination injustifiable. Il nous faut une feuille de route qui tienne compte des spécificités des pays en développement, et obtenir des pays développés qu'ils s'abstiennent d'imposer des normes et des objectifs environnementaux au reste du monde. Le principe de la responsabilité commune mais différenciée doit être strictement respecté, a conclu le représentant.

M. DURGA PRASAD BHATTARAI (Népal) a relevé que, parmi tous les défis auxquels sont confrontés les PEID, celui des changements climatiques est le plus préoccupant. La science explique clairement comment il faut traiter ce problème, a-t-il noté, se désolant du manque de volonté politique collective sans laquelle on ne peut pas faire grand-chose pour résoudre les problèmes des PEID. En l'absence d'efforts et de moyens de mise en œuvre de grande ampleur pour résoudre les problèmes posés par les changements climatiques, basés sur la responsabilité commune mais différenciée, les nombreux programmes d'action en faveur des PEID n'auront pas l'impact voulu, a-t-il prévenu.

Le représentant a ensuite fait remarquer que les défis du développement durable sont aussi très importants pour les pays les moins avancés et les pays sans littoral. Son pays, le Népal, souffre d'une météorologie imprévisible qui, par exemple, a coûté le mois dernier la vie à 100 personnes à cause d'un glissement de terrain dû au débordement d'une rivière. Il a aussi mentionné la fonte rapide des glaciers de l'Himalaya, qui cause de graves inondations. Personne n'échappe aux changements climatiques, en a-t-il conclu avant d'appeler à créer des partenariats novateurs pour y faire face.

M. GARY JUSUF (Indonésie) a estimé que son pays partage avec les PEID le même engagement en faveur de la lutte contre les changements climatiques. Nous pouvons, a-t-il dit, travailler ensemble par une action mondiale et pour la coopération nécessaire pour assurer le succès de la Conférence de Paris en 2015. L'Indonésie partage aussi la même vision sur les ressources maritimes et océaniques. Elle est convaincue que l'économie bleue jouera un rôle de premier plan dans l'avenir. L'Indonésie s'engage également à intensifier sa coopération avec les PEID, en particulier ceux de la région du Pacifique. Aussi, le pays va-t-il contribuer à hauteur de 20 millions de dollar au renforcement des capacités des îles du Pacifique. L'Indonésie veut en outre intensifier sa connectivité avec les PEID du Pacifique.

La réalisation d'une stratégie de transformation pour le développement durable des PEID doit être appuyée par les partenaires au développement, et par la mobilisation de ressources financières plus prévisibles. Il est important, a insisté le représentant, d'assurer l'amélioration de la qualité et de la quantité de l'aide. La création des partenariats pour accélérer le développement durable des PEID est une obligation morale que tout le monde doit honorer avec des actions concrètes, a conclu le représentant.

M. NGUYEN HONG CUONG (Viet Nam) a reconnu les efforts immenses que déploient les PEID aux plans national, régional et international pour relever les défis du développement durable. Il a salué les progrès

enregistrés sur cette voie par ces pays, tout en notant qu'il leur reste de grandes difficultés à résoudre, compte tenu de leurs grandes vulnérabilités. Il a appelé à intensifier la collaboration internationale avec les PEID, par le biais de partenariats et d'un plus grand financement. Nous appuyons les efforts des PEID en faveur du développement durable et nous nous réjouissons de coopérer avec ces pays aux niveaux tripartite et bilatéral, ainsi que dans les enceintes multilatérales comme les Nations Unies, a dit le représentant du Viet Nam. Il a estimé que la protection contre les changements climatiques relevait de la responsabilité de tous les États sur la base de la responsabilité commune mais différenciée. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Protocole de Kyoto restent la base juridique pour traiter ce problème, a-t-il estimé, souhaitant que 2015 soit l'occasion d'adopter un autre instrument juridique.

M. HENRY MC DONALD (Suriname) a, après avoir fait part des efforts de son pays en matière de développement durable, espéré que le Sommet de New York sur le climat ne conduira pas seulement les États à annoncer des engagements, car ce qu'il faut c'est leur mise en œuvre. Que leurs annonces, a-t-il aussi espéré, ne leur servent pas d'excuse pour s'affranchir des obligations qui leur incombent et qui sont consacrées dans la Convention-cadre des Nations Unies. Même si l'expérience ne prête pas à l'optimisme, le représentant a appelé à la conclusion d'un accord global sur le climat en 2015, accord qui devra comprendre des mesures ambitieuses d'adaptation.

Au Suriname, nous aussi, a-t-il poursuivi, nous avons vécu l'expérience d'une gradation fondée sur le critère unidimensionnel du revenu par habitant, et de ce fait, la perte automatique de la faculté d'accéder à des prêts concessionnels auprès des bailleurs de fonds. Les Nations Unies doivent enclencher la réévaluation de ce processus et l'usage du critère qui a jusqu'ici été en vigueur et plaider la cause des PMA et autres pays défavorisés devant les institutions financières internationales qui doivent remplacer le critère du revenu par tête d'habitant par des principes et des normes qui tiennent compte du développement durable, en particulier les questions de vulnérabilité, d'économie d'échelle et d'endettement. Le représentant a conclu son intervention en souhaitant que les maladies non transmissibles figurent en bonne place dans le programme de développement pour l'après-2015. Il a enfin appelé à une action vigoureuse contre la violence faite aux femmes.

Mme NICHOLA SABELLO (Afrique du Sud) a demandé à la communauté internationale de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour affronter les problèmes que rencontrent les PEID. Elle a notamment recommandé de développer les partenariats, petits ou grands. Elle a donné l'exemple du Fonds Afrique du Sud-Inde-Brésil qui opère dans le domaine de la coopération Sud-Sud. Ce Fonds, a-t-elle précisé, a permis de changer les vies de nombreuses personnes dans de nombreux pays en développement, comme le Cabo Verde, où de l'eau potable a été fournie à plus de 12 000 habitants. Il faut aussi réaffirmer les principes de Rio, notamment celui de la responsabilité commune mais différenciée, a ajouté la représentante, en demandant d'accorder une attention aux besoins des pays en développement.

M. ANTOHONY LECREN (Nouvelle-Calédonie) a prévenu que les PEID n'ont que 18 mois pour consolider leur message d'alerte en matière de lutte contre le dérèglement climatique, un bouleversement écologique qui a un impact direct sur eux. Il convient d'obtenir un engagement politique renouvelé contenant des actions concrètes et efficaces pour alimenter le futur agenda du développement post-2015, a-t-il dit. Le représentant a aussi parlé d'« Océania 21 », qui tiendra sa prochaine réunion au premier semestre 2015, et qui s'inscrit totalement dans les objectifs de la Conférence. Les objectifs sont en effet de remobiliser la communauté internationale et les bailleurs, et de proposer des démarches innovantes en matière de gouvernance, en proposant dans les réflexions un recours aux connaissances traditionnelles.

On ne dira jamais assez l'importance des savoirs traditionnels, a souligné le représentant, en ajoutant que l'enjeu et le défi est de s'assurer de leur bonne transmission aux générations futures.

Il a dit la volonté de l'initiative de proposer des projets concrets dont certains sont en cours, comme la mise en place d'une gestion concertée de la zone économique exclusive avec Vanuatu et les Îles Salomon et l'établissement d'une coopération technique et commerciale pour favoriser le développement de filières porteuses en matière d'économie bleue, à l'exemple de l'holothurie autrement appelée « sea cucumber ». Aux côtés du Grand observatoire du Pacifique Sud, a-t-il poursuivi, l'Observatoire océanien sur les conséquences des changements climatiques a été créé cette année pour répondre à l'impérieuse nécessité de mieux connaître les sociétés humaines des îles du Pacifique et disposer de données fiables en sciences humaines et sociales. Le représentant s'est dit convaincu que les retombées du dernier sommet « Océania 21 » contribueront à l'identification des objectifs de développement durable. Il a appelé à parachever cette mobilisation mondiale afin de peser au Sommet Paris-Climat en 2015.

M. KEDRICK PICKERING, Vice-Premier Ministre et Ministre des ressources naturelles et de l'emploi des Îles Vierges britanniques, a indiqué que ce territoire est membre de la *Caribbean Challenge Initiative (CCI)* qui constitue un bon exemple de partenariat public-privé, ainsi que du *Global Partnership for Oceans (GPO)*. Il a donné l'exemple d'un partenariat durable qui pourrait être un modèle, celui mis en place avec l'Union européenne et les gouvernements des pays et territoires d'outre-mer (OCTA). Il a relevé des insuffisances dans l'aide apportée aux PEID, en expliquant que certaines îles ont été exclues de la collaboration internationale du fait de leur statut politique. Or, a-t-il fait remarquer, dans le domaine de la biodiversité, les îles des Caraïbes sont liées les unes aux autres du fait de leurs écosystèmes. On ne peut donc résoudre la question de la pêche durable sans la participation de toutes ces îles, a-t-il expliqué.

M. JOSE GRAZIANO DA SILVA, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a estimé qu'il faut agir à la fois localement et mondialement pour réaliser le développement durable. La FAO a affiné ses priorités pour mieux répondre aux besoins des PEID. Elle a mobilisé ses capacités techniques pour pouvoir offrir un appui plus global aux pays, et elle renforce sa présence pour se rapprocher des pays qui en ont besoin. La FAO se concentre sur l'obtention de résultats concrets parce qu'elle veut faire une contribution significative aux objectifs de développement et elle le fait avec les PEID, les autres gouvernements, les organisations régionales et internationales et les acteurs non étatiques.

M. DEODAT MAHARAJ, Vice-Secrétaire général du Secrétariat du Commonwealth, a parlé du nouveau concept d'économie bleue, une économie fondée sur les océans, qui a été adopté par les PEID pour réaliser leur développement durable. Il a indiqué que le Commonwealth a noué un partenariat stratégique, sous l'égide de l'Islande, qui vise à trouver des solutions concrètes pour aider ces pays à se diversifier par l'utilisation durable des océans. L'endettement dont souffrent de nombreux PEID est une autre source de préoccupation, a-t-il souligné, car la dette empêche les perspectives de développement de se concrétiser. Il a aussi parlé de l'importance de l'autonomisation des femmes et des jeunes pour réaliser le potentiel des ressources humaines dont disposent les PEID. Le Commonwealth s'engage à placer les jeunes au cœur du développement, a-t-il dit en mentionnant l'existence du Conseil des jeunes au sein du Commonwealth. Il a ensuite assuré les participants à la Conférence de Samoa de la détermination du Commonwealth à coopérer avec la communauté internationale et les organisations de la société civile notamment, afin de contribuer à la prospérité économique durable des PEID.

M. RAUL GARCIA-BUCHACA, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), a souligné que pour les PEID de sa région, les priorités sont la lutte contre la pauvreté, les OMD non réalisés, le renforcement des capacités et la solution à la situation des pays à revenu intermédiaire. Une analyse attentive de la situation de la région de la CEPALC montre des difficultés structurelles, dont l'absence de ressources financières, compte tenu de la faiblesse de l'épargne et du capital humain, mais aussi du fait des difficultés rencontrées en matière de gestion macroéconomique. À cela, il faut ajouter l'impact direct des changements climatiques. Ce phénomène et les vulnérabilités affectant les PEID doivent être dûment pris en compte par la communauté internationale. À cet égard, la CEPALC estime que l'instrument employé à ce jour pour évaluer le niveau de développement d'un pays est inadéquat et ne tient pas compte des inégalités persistantes dans ces pays.

Le représentant a aussi mis l'accent sur l'importance de l'interconnexion, en prévenant que les PEID auront besoin d'un soutien pour surmonter toutes leurs difficultés et pour se transformer en économies du savoir, afin de consolider leur développement. Il faut à tout prix contribuer à l'amélioration de la capacité de rebond de ces PEID pour qu'ils puissent exploiter leur véritable potentiel, a conclu le représentant.

Mme MARGARITA ASTÁLAGA, Directrice du Bureau pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a invité les PEID à partager les données et les informations sur leurs systèmes de gestion. Cela permettrait à ces pays de garder la trace de leurs efforts et d'avoir ainsi les informations nécessaires à l'accélération de leur croissance. Elle a parlé du système mis en place par le PNUE pour faciliter ce partage de données, grâce à un réseau Internet appelé *UNEP-Live*. Le PNUE assure le secrétariat du Cadre décennal des programmes sur la consommation et les modes de production durables (10 YFP) et, à ce titre, met l'accent sur le secteur du tourisme dans les Caraïbes, a dit Mme Astáлага. La représentante du PNUE a ensuite parlé du Partenariat mondial pour le développement du tourisme, qui a été lancé sous l'égide du PNUE et de l'Organisation mondiale du tourisme. Le PNUE a également commencé à élaborer un manuel sur l'utilisation du capital naturel et des écosystèmes. Par ailleurs, elle a mentionné l'existence du programme du PNUE de réduction des risques basé sur les écosystèmes (eco-DRR).

M. MARK GETCHELL, Organisation internationale pour les migrations, a fait remarquer le rôle positif que jouent les migrants dans le développement, notamment par leurs envois de fonds, et il les a invités à mieux utiliser le potentiel de la migration en faveur du développement. Il a aussi observé que les migrations forcées dues aux catastrophes naturelles augmentent la vulnérabilité des PEID et constituent un grand obstacle à leur développement. Il a donc souligné la nécessité pour ces pays de renforcer leur résilience dans la réduction des risques de catastrophes. Il a conseillé de prendre en compte les migrations dans les stratégies de réduction des risques de catastrophes, en se concentrant sur trois objectifs: réduire les migrations forcées en réduisant les dangers et la vulnérabilité; faciliter la mobilité comme stratégie préventive; mettre fin aux déplacements en traitant les besoins des personnes de manière durable. Il a aussi abordé la question de la fuite des cerveaux, qui doit se traiter en offrant davantage d'opportunités aux gens dans leurs pays d'origine dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'emploi.

Mme SHIRLEY TAGI, du Grand groupe des femmes, a estimé que ce qu'il faut aujourd'hui c'est un plan de mise en œuvre clair pour « Samoa, la Voie à suivre ». Elle a regretté que de nombreux PEID continuent de criminaliser les relations entre deux personnes de même sexe, « tolérant ainsi la violence et la discrimination ». Le temps de mettre fin à ces vestiges coloniaux a sonné, a-t-elle dit, en parlant de lois qui devraient être déclarées caduques. Elle a aussi voulu que lorsque l'on parle de partenariat international pour le développement, l'on se garde de mettre le mot « partenariat » au pluriel car ce partenariat mondial

est spécifique et se noue entre les gouvernements du Sud et du Nord, ces derniers devant prendre la tête de la mobilisation des ressources et des moyens de mise en œuvre. Un partenariat mondial véritable et équilibré exige de tous les acteurs qu'ils interdisent plutôt qu'ils ne perpétuent les obstacles au développement durable. En partenaires de bonne foi, tous les gouvernements, toutes les entreprises et toutes les institutions internationales doivent évaluer l'impact de leur politique et de leurs accords sur les droits de l'homme à l'intérieur et à l'extérieur de leurs frontières, a conclu la représentante.

Mme MICHELLE MYCOO, de l'Université des Caraïbes, qui représentait le Grand groupe des sciences et de la technologie, a jugé prioritaire, pour les PEID, de forger des partenariats plus forts entre les chercheurs scientifiques, les décideurs politiques et les personnes qui mettent en pratique les mesures prises. Il faut que les scientifiques traduisent dans la pratique les connaissances, afin de les mettre au profit des citoyens. Elle a donc invité à développer des plateformes qui permettent à tous ces acteurs d'échanger les idées et les technologies nouvelles pouvant répondre aux défis dans les PEID. Une science forte exige que l'on ait à disposition des données, a-t-elle ajouté, ce qui nécessite un financement adéquat. Elle a donc appelé les gouvernements et les donateurs à soutenir les partenaires de la science et des technologies.

* * * * *